

Affichage : le 31/10/2019

**PROCES-VERBAL de la Commission Consultative
du lundi 28 octobre 2019**

Présidence : M G Flouret.

Présents pour le Comité Directeur : Mmes B Gosset, C Loisel, MM M Coelembier, C Dupont, C Fournier, F Frammery, C Gambier, P Lavignon, A Lemaire, E Picot, F Poret, P Quéniart, J Wimez.

Présents pour les représentants des clubs : Mme V Legall, MM J Bruge, J Codron, J-C Dagbert, D Denquin , B Dubois, X Evrard, J Gambart, R Legrand, JN Marquant, P Mayeur, S Mille, B Rébéna, A Sergent

Excusés pour le Comité Directeur : Mme C Damette, MM D Hary, JM Henon

Excusés pour les représentants des clubs : MM PE Davies, P Vercoutre.

Excusés (membres consultants du CD) : Mme C Dufour (Directrice administrative), Mrs Ansel (Président CACO), G Sergent (CTD).

La commission se réunit comme prévu dans nos textes, afin d'étudier les propositions, en vue de l'AG du 30/11/19 à Watten.

M Flouret en ouvrant la séance rappelle le rôle de la commission consultative.

Première partie, qui fera l'objet d'une AG extraordinaire le 30/11/19 car cela concerne le statut du comité de direction. Retenu par la commission consultative à l'unanimité et sera présenté à l'AG.

Vœu de la commission technique et enseignement présenté par M Marc Coelembier.

Intervention du président G Flouret ainsi que MM Poret F et Queniart P. Après les explications et débat sur certains points, la commission consultative ne le retient pas comme vœu, mais comme proposition, à mettre en place chaque saison.

Vœux de Blendecques présentés par M D Denquin :

Vœu N° 1

Non retenu par la commission consultative, mais faire remonter la proposition à la Ligue sous couvert du District à l'assemblée d'été.

Vœu N ° 2

En ce qui concerne la découpe géographique de la Seniors D1, le District doit faire un bilan après 3 années. A l'heure actuelle il n'y a que 2 ans de passés. Parmi les membres de la commission consultative 5 membres représentaient des clubs de D 1. Ils donnèrent leurs sentiments, à ce jour 4 clubs sont favorables à la formule actuelle et 1 mitigé. Une réunion aura lieu début janvier pour avoir l'avis des clubs. La commission consultative ne retient pas le vœu, suite au vote : 1 pour et le reste contre.

Vœu de la commission du statut de l'arbitrage présenté par M P Queniart

Cela est fait pour aider les clubs ayant des problèmes pour se mettre en conformité avec le statut de l'arbitrage. La commission consultative a retenu ce vœu qui sera présenté à l'AG.

Le Président
M G Flouret

Le Secrétaire Adjoint,
M. C Fournier

